

CS : Les exploitations ont aussi un rôle à jouer dans le cadre des transitions, agricoles bien sûr mais aussi énergétiques et climatiques. Du coup c'est important de rendre ces installations plus faciles.

QUELS OBSTACLES AVEZ-VOUS IDENTIFIÉS ?

JML : Les témoignages, côté repreneurs comme côté cédants, ont été précieux pour les identifier. Nous avons recensé l'accompagnement.

Le maître-mot sur cet aspect ? la simplification de l'administratif. Pour les cédants, le sujet de la retraite est particulièrement difficile

à aborder. Les cuma ont permis de "déminer" cet aspect-là avec efficacité.

Nous avons aussi identifié que la volonté de transmettre n'est pas toujours là. Le premier réflexe de ceux qui vont partir, c'est souvent de louer à une autre exploitation existante, il va falloir des incitations. Donc il y a bien sûr la complexité de l'accès au foncier. Avec en outre tout ce qui a trait à l'imbrication entre habitat et entreprise, la question des accès... et l'humain. Dans le cadre des transmissions non-familiales, il faut qu'il se passe «quelque chose», une étincelle, entre le cédant et le repreneur. Sinon, cela ne se fait pas.

CS : Il y a également un enjeu au niveau de l'adaptation des exploitations existantes aux projets des repreneurs.

QUELLES SOLUTIONS ?

JML : Nous finalisation actuellement un plan d'actions construit autour de 7 axes: préserver le foncier agricole, accompagner les cédants dans leur projet de transmission, ainsi que l'installation des porteurs de projets, faciliter l'accès au logement des jeunes agriculteurs, mettre en relation les porteurs de projet et les cédants, assurer des débouchés locaux et valoriser le métier d'agriculteur sur le territoire. ■

LES CUMA DÉJÀ POSITIONNÉES SUR L'INSTALLATION

Dans le secteur Béarn Landes Pays basque, les cuma se sont déjà saisies des enjeux de transmission et d'installation avec des dispositifs et initiatives originaux qui méritent d'être déployés plus largement.



François Darbo, agriculteur à Souprosse, salue le travail effectué par les cuma locales au sein de la commission 'Transmission des exploitations agricoles' de la communauté de communes d'Orthe et Arrigans.

1 - UN RELAIS DE TERRAIN

Le maillage des cuma en fait un acteur de premier ordre pour relayer, faciliter et nuancer les politiques d'accompagnement des organisations

professionnelles agricoles. Ainsi, François Darbo, agriculteur à Souprosse* salue le travail effectué par les cuma locales au sein de la commission 'Transmission des exploitations agricoles' de la communauté de communes d'Orthe et Arrigans (détails à lire ci-dessus). « La mobilisation des cuma a permis de déminer ce sujet délicat,

a-t-il souligné. Mais aussi, de se rendre compte que de nombreux agriculteurs ont à faire face au même problème. Cela a facilité le travail de la chambre d'agriculture, qui réalise des points d'étape individuels avec les futurs cédants et à envisager des transmissions. Avec parfois des personnes extérieures au cercle familial. Collectivement, ce travail a aussi permis d'avoir beaucoup d'informations, de sensibiliser les agriculteurs et aussi les élus. » ■

*François Darbo est aussi élu à la chambre d'agriculture, président du comité d'orientation de la transmission et de l'installation, et cumiste.

2 - PRÊTES À ACCUEILLIR DES VOLONTARIATS AGRICOLES

Le dispositif de volontariat agricole défendu par le réseau cuma permet d'offrir à des volontaires une expérience d'engagement de six mois auprès d'agriculteurs dans leurs exploitations ou leurs cuma.

Les cuma des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques se portent volontaires pour accueillir ces jeunes recrues. Ce, dans l'optique de leur faire appréhender toute la variété des filières et des exploitations, mais aussi les différents métiers qu'offrent les exploitations agricoles dans ces secteurs très attractifs. ■



Rebecca Légret et Élodie Tillet présentent les résultats de leur volontariat agricole à Saint-Izaire, en Aveyron.

3 - SALARIÉS DE CUMA, VIVIER DE FUTURS INSTALLÉS ?

Les témoignages de Ludovic Bouchan, repreneur, et Philippe Cabé, cédant (à lire en p. 16) sont emblématiques, et ils ne recouvrent pas une réalité isolée. De nombreux salariés de cuma, directement embauchés ou via un groupement d'employeurs en cuma, s'installent au terme de quelques années d'expérience professionnelle. Issues ou pas du milieu agricole, ces nouvelles recrues sont précieuses car elles connaissent leur environnement de travail. Étant donné la nature collective de leur emploi, ces salariés ont une solide expérience des différentes manières de travailler et d'appréhender une exploitation agricole. Et ils bénéficient de la confiance de leur cédant, qui les a vus exercer leur métier au quotidien. Et cette main-d'œuvre est utile également à la fin de la carrière du cédant, pour éviter la suppression d'un atelier, notamment en élevage. ■